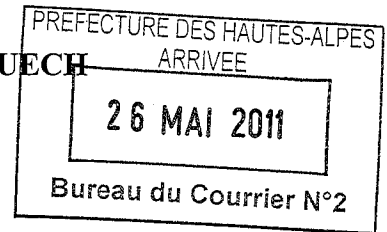


DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes des Deux Buëch

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH



Séance du : 20 mai 2011

Convocation du : 17 mai 2011

Objet : Réseau Assistantes Maternelles (RAM). Subvention à l'Association Familles Rurales.

L'an deux mille onze, le vingt mai à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Chabestan, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Roger Fournel

Etaient présents : Membres titulaires : R. Fournel, M. Barthélemy, B. Soulat, M. Mescle, G. Lesbros, JM. Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Chautant, F. Roux, B. Faure, P. Aubin
Membres suppléants : Michel Lonni, Sandrine Arnaud, Christine Nivou

Excusés : Francis Reynaud, Alain Chevalier, Jean-Louis Pelloux remplacés
Claudette Dargot, Guy Pitaval, Guy Jullien, Jean-François Carré, Jean-Claude Salles, Gérard Garcin, Fleur Regord

Le Président Michel Mescle rappelle aux conseillers communautaires les crédits inscrits au Budget Primitif 2011 pour le fonctionnement du réseau d'assistantes maternelles, l'un des services du Pôle Petite Enfance. (chapitre 65, article 6574 ; montant prévu : 91 600 € dont 8600 € pour le RAM.)



Dans l'attente de la rédaction finale de la convention liant le Réseau d'Assistantes Maternelles à la Communauté de Communes des Deux Buëch, le Président propose de verser un acompte de 4 300 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette proposition et charge le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 15 pour : 15 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Chabestan, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mescle

Transmis en préfecture le :

25 mai 2011

Affiché le :

30 mai 2011